

## Les verbes dénominatifs en –é en guadeloupéen : deux exemples de réanalyse des relations morphologiques entre paires nom/verbes hérités du français.

Florence Villoing (UP10-MODYCOà et Maxime Deglas (UP8)

GRGC, 4 avril 2016

Nous présenterons deux exemples de réanalyse en guadeloupéen des relations morphologiques dérivationnelles existant entre des paires nom/verbe hérités du français : la formation de verbes dénominatifs suffixés en –é (1) et la formation de verbes par parasynthèse en dé-V-é (2a) et an-N-é (2b).

- (1) dousiné ‘câliner’ ← dousin ‘câlin’  
grajé ‘raper’ ←graj ‘rape’  
makrélé ‘surveiller’ ← makrèl ‘celle qui se mêle de tout’  
miganné ‘mélanger’ ← migan ‘purée’
- (2) a. déchèpiyé ‘mettre en charpie’ ← chèpi ‘charpie’  
déchouké ‘déraciner’ ← chouk ‘souche’  
dégrapé ‘retirer les fruits de la grappe’ ← grap ‘grappe’  
dékabosé ‘débosseler’ ← kabòs ‘bosse’  
dépyété ‘retirer les pattes (crabe)’ ← pyé ‘pattes’
- b. anchouké ‘enraciner’ ← chouk ‘souche’  
ankréyé ‘assembler’ ← krèy ‘assemblage de choses semblables’  
ankayé ‘pris dans le récif’ ← kay ‘récif’

Nous examinerons l’hypothèse selon laquelle la réanalyse s’appuie sur la propriété du créole de ne pas disposer de flexion verbale et de n’avoir hérité du français qu’une forme du verbe, la forme en /e/ des verbes français à infinitif et participe passé en /e/.

Nous appuierons notre recherche sur les données de la base de Maxime Deglas que nous présenterons dans un premier temps.

Maxime DEGLAS, locuteur du créole G, a répertorié depuis plus de vingt ans les mots de sa langue native. Cette quête s’est enrichie ces dix dernières années du vocabulaire et des variations de toutes les îles de l’archipel guadeloupéen. Il s’agit d’une part de confronter le sens et l’emploi des lexèmes mais aussi d’inventorier le lexique de domaines spécifiques.

A ce jour, 7 101 lexèmes ont été enregistrés. Ces données sont répertoriées dans un fichier ACCES. Le recours à cette base de données présente deux avantages :

- palier la non-différenciation des lexèmes des créoles de la Guadeloupe et de la Martinique. A titre d’exemple, nous citerons deux dictionnaires consultés : le dictionnaire Créole Français (Bernini-Montbrand-Ludwig-Pouillet-Telchid 2012) où l’aire linguistique du substantif *manawa* ( prostituée) n’est pas précisée et le dictionnaire pratique du créole de Guadeloupe par Henry Tourneux et Maurice Barbotin où le substantif *bòlòm* (petit bonhomme) n’est pas reconnu par les locuteurs natifs guadeloupéens comme faisant partie des mots de leur langue.

-palier l'incomplétude des dictionnaires consultés dont nous noterons par exemple, l'absence, en entrée, de dérivés présents dans la langue (nécessaires pour une étude morphologique). Par exemple, le deuxième dictionnaire cité intègre le substantif *fengnan* (fainéant) mais pas le verbe *fengnantizé* (fainéanter).